

DEPARTEMENT
DE LA LOZERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE LOZERE

OBJET :
Fixation des
indemnités de
fonctions du
Président et des
Vice-Présidents
de la
Communauté de
Communes Cœur
de Lozère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance Publique du 23 juillet 2020

Nombre de Conseillers
Communautaires :

- en exercice : 28
- présents à la
séance : 23

Date de l'envoi et de
l'affichage de la
convocation :
16 juillet 2020

Date de l'affichage à
la porte de la Mairie
du compte-rendu de
la séance :
6 août 2020

Indiquer si le Conseil a
décidé de se former
en comité secret :
Non

Publié le ... **12. AOÛT 2020**
Le Président,



L'an deux mille vingt, le vingt-trois du mois de juillet, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Cœur de Lozère » s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de M. Laurent SUAU Président, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Etai~~ent~~ent présents : MM. Laurent SUAU Président, Francis BERGOGNE 1^{er} Vice-Président, Claude MEISSONNIER 2^{ème} Vice-Président, Didier COUDERC 3^{ème} Vice-Président, Philippe MARTIN 4^{ème} Vice-Président, Laurent TOIRON 6^{ème} Vice-Président, MME Régine BOURGADE 7^{ème} Vice-Présidente, MM. Jean-Luc ANTRAYGUE, Jean-François BERENGUEL, Alain COMBES, David FOLCHER, Vincent MARTIN, François ROBIN, Christian SAINT LEGER, Xavier SOUCHON, Benoit VALARIER, MMES Françoise AMARGER-BRAJON, Aurélie MAILLOLS, Elizabeth MINET-TRENEULE, Régine PAILHAS, Patricia ROUSSON, Anne-Marie SOBLECHERO, Emmanuelle SOULIER Conseillers Communautaires.

Etai~~ent~~ent représentés : MME Valérie VIGNAL-CHEMIN 5^{ème} Vice-Présidente (Benoit VALARIER), MM. Bruno PORTAL (Emmanuelle SOULIER), Thierry JACQUES, (Laurent SUAU), Philippe POUGET, (Emmanuelle SOULIER), (Laurent SUAU), MME Stéphanie PASI (Xavier SOUCHON) Conseillers Communautaires.

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Aurélie MAILLOLS ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. M. Laurent SUAU Président a ouvert la séance.

Monsieur Alain COMBES Conseiller Communautaire expose :

Les dispositions de l'art L5211-12 du CGCT permettent d'allouer au Président et aux vice-présidents des indemnités mensuelles de fonction, qui doivent être instaurées par délibération dans les trois mois suivant l'installation de l'assemblée.

Compte tenu que la Communauté de Communes Cœur de Lozère est située dans la tranche de population 10 000 hab. à 19 999 hab., le taux maximum de l'indemnité par rapport à l'indice terminal de la Fonction Publique est de 48,75 % pour le Président et de 20,63 % pour chaque Vice-Président.

Vu la délibération n°6658-2020/127 en date du 15 juillet 2020 portant fixation du nombre de vice-présidents

Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200723-6668-2020-131-
DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020

Les indemnités calculés sur la base de l'indice terminal précité s'entendent sur la base de **montants bruts** tant en logique mensuelle qu'annuelle.

Conformément à la réglementation, il est proposé à l'assemblée :

- **de DELIBERER** sur l'attribution de ces indemnités aux membres du Conseil Communautaire suivant :

- M. Laurent SUAU, Président :
- M. Francis BERGOGNE, 1^{er} Vice-Président
- M. Claude MEISSONNIER, 2^{ème} Vice-Président
- M. Didier COUDERC, 3^{ème} Vice-Président
- M. Philippe MARTIN, 4^{ème} Vice-Président
- Mme Valérie VIGNAL-CHEMIN, 5^{ème} Vice-Présidente
- M. Laurent TOIRON, 6^{ème} Vice-Président
- Mme Régine BOURGADE, 7^{ème} Vice-Président

- **de FIXER** à compter du 15 juillet 2020, les taux d'indemnités comme suit :

Qualité	Nom	Taux
Président	Laurent SUAU	35,10%

- **de FIXER** à compter du 23 juillet 2020, les taux d'indemnités comme suit :

Qualité	Taux
1 ^{er} vice-président	14,51%
2 ^{ème} vice-président	14,51%
3 ^{ème} vice-président	14,51%
4 ^{ème} vice-président	14,51%
5 ^{ème} vice-président	14,51%
6 ^{ème} vice-président	14,51%
7 ^{ème} vice-président	14,51%

- **de PROCEDER** aux inscriptions budgétaires nécessaires pour la période 2020-2026,

Après délibération, le Conseil Communautaire avec 25 voix pour 3 abstentions **ADOpte** les propositions du rapporteur

Pour extrait conforme,
Mende, le 24 juillet 2020
Le Président,
Laurent SUAU

24/07/2020



Accusé de réception en préfecture
048-244800405-20200723-6668-2020-131-
DE
Date de télétransmission : 29/07/2020
Date de réception préfecture : 29/07/2020